

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION EUROPE ET INTERNATIONAL DU CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION GEOLOCALISEE (CNIG) du 12 avril 2023

Accéder à l'ordre du jour et aux documents associés sur la page dédiée :

<http://cnig.gouv.fr/commission-europe-et-international-a677.html>

Introduction

Henri Verdier, président de la commission Europe et International, *ambassadeur du numérique* :
présentation les enjeux du numérique

Le domaine du numérique est chargé d'enjeux géopolitiques majeurs qui ne peuvent être ignorés. L'histoire du numérique s'écrit comme un choc entre les États-Unis et la Chine, qui rivalisent pour le contrôle des nouvelles technologies telles que la technologie quantique, l'internet unique et les intelligences artificielles. Cette situation démontre clairement que le numérique est devenu un enjeu politique crucial.

De nos jours, la guerre se mène également à travers les ordinateurs et la meilleure manière de neutraliser ses ennemis est de passer par le hacking. Par ailleurs, la distinction entre le droit civil et le droit militaire est devenue floue, ce qui pose des défis en matière de droit international.

Le numérique joue un rôle primordial dans le développement de certaines régions du monde, mais il est regrettable que peu de pays bénéficient d'un internet libre et ouvert. Par ailleurs, nous assistons à une guerre hybride où l'espace informationnel est manipulé de toutes les manières possibles, ce qui souligne l'importance d'unifier la diplomatie numérique.

Le traitement des données géolocalisées représente également un enjeu important en Europe et à l'international. Tous les services sont désormais géolocalisés, ce n'est plus seulement pour faire des cartes mais représentent un pan entier de l'économie. La data est devenue un des substrats de l'économie. La question du statut de ces données géolocalisées (est-ce un monopole privé ou étatique ou un commun ?) devient centrale.

La souveraineté numérique européenne est un autre enjeu essentiel qui est devenu une préoccupation majeure au sein du Quai d'Orsay pour obtenir une autonomie stratégique et avoir le choix. La capacité de production des données géolocalisées est donc une question essentielle à prendre en compte pour l'avenir.

Enfin, la gouvernance du numérique est un enjeu majeur, notamment dans les États autoritaires qui cherchent à renforcer leur contrôle sur le numérique. Il est donc nécessaire de réfléchir à une nouvelle manière de réguler cette sphère en plaçant les États au centre de cette régulation. Les alliances se font aujourd'hui sur le numérique, d'où l'intérêt d'unifier la diplomatie numérique et de

trouver des solutions pour répondre aux défis géopolitiques que pose le numérique.

Henri Verdier estime que l'Inde peut être une source d'inspiration pour d'autres pays en raison de son modèle d'État-plateforme bien développé et de ses standards ouverts pour le paiement, offrant une grande accessibilité aux services bancaires à la population. De plus, l'Inde a réussi à trouver un équilibre entre un internet libre et ouvert aux entreprises privées et un service public.

Tour de table : chacun est invité à se présenter et à identifier les sujets à mettre en avant au sein de cette commission

Olivier Plessis - cartographe adjoint au chef du pôle géographie des archives diplomatiques du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE)

- Rôle de rédaction cartographique et d'expertise géomatique au MEAE
- Participe en compagnie de ses collègues Michael Georges et Antoine Olah) à une commission de réflexion autour de la donnée géoréférencée
- Ses préoccupations concernent la recherche des données et les échanges internationaux qui seraient utiles aux travaux cartographiques

Pierre Vergez - chargé de mission CNIG à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) depuis 2013, *responsable des frontières à l'IGN*

Annie Blandin - présidente du pôle Innovation & Prospective du CNIG, *professeur de droit à l'IMT Atlantique (spécialisation droit du numérique et européen)*

- Travaille particulièrement sur les données environnementales et données de santé
- Suggestions : le CNIG pourrait s'exprimer sur la question de la souveraineté et des données sous un angle très opérationnel (définition de la souveraineté, travail en commun avec les autres commissions sur cette thématique)

Christian Byk - conseiller à la cour d'appel de Paris, représentant de la France au comité intergouvernemental d'éthique de l'UNESCO

M. Byk développe les pistes de réflexion suivantes :

1. La protection des droits de l'homme
 - Protection de la vie privée v. contrôle social
 - L'assistance technique aux ONG/police en matière de lutte contre le trafic des personnes
 - Lutte contre la drogue
 - Le contrôle des épidémies
2. La relation droit et (nouvelles) souveraineté(s)
 - l'information géolocalisée et la notion de bien commun
 - GAFAM et équivalents chinois
 - Non-respect des traités internationaux (désarmement, nucléaire)
3. Le développement des échanges et le développement durable
 - Suivi des ressources naturelles et soutien à l'agriculture
 - Recherches climatiques et environnementales
 - Traçabilité du commerce international
 - Fraude fiscale
 - Régulation et coordination des transports internationaux

Henri Verdier précise le problème de la géolocalisation du droit : confusion dans le discours public (particulièrement européen) entre la localisation du data center, la jurisprudence applicable, les dépendances critiques, la nationalité de l'entreprise ...

Jean-Michel Morer, membre du bureau et référent numérique de l'Association des Petites Villes de France, *maire de Trilport (Seine et Marne)*

- investi dans l'inclusion et la transformation numérique des territoires et sensibilisé aux enjeux de la donnée géolocalisée
- les données publiques et citoyennes ne peuvent reposer que sur des valeurs républicaines et pas mercantiles
- la pensée globale ne peut se faire qu'au niveau européen et amène à réfléchir sur quel écosystème pour défendre les valeurs du numérique partagée par tous les territoires

Valérie Nouvel - représentante de l'Association des Départements de France (ADF), *vice-présidente du conseil départemental de la Manche*

- Est, de par son Rôle/compétence dans l'aménagement du territoire, attaché aux travaux de la commission
- Copilote une mission d'analyse de l'offre actuelle des entreprises du numérique, des besoins des territoires, des relations les liant ainsi que de la manière de monter en puissance sur le déploiement des territoires connectés (dans une démarche de haute qualité de service)
- Proposition d'un chantier concret pour valoriser les compétences de chacun, qui fera ressortir les difficultés évoquées (droit, partage d'informations ect...) : participer au déploiement du programme NexSIS (Agence du Numérique de la Sécurité Civile) liant données géolocalisées et le rendre interopérable au niveau européen
Exemple d'application : les départements qui gèrent les espaces de conservation du littoral ont besoin de données géolocalisées, de données foncières et d'espèces pour faire de la prévention d'incendies

Elsa Dhenain – responsable stratégie données au Centre National d'Etudes Spatiales (CNES)

- mission consiste en comment plus et mieux valoriser les données spatiales pour un large public (recherche, défense, écosystème privé) et réfléchir à comment se doter de capacités pour ce faire.
- Constat d'une imbrication de plus en plus forte entre le secteur spatial et l'économie de la donnée. L'écosystème CNIG semble au centre de la dialectique spatial/numérique

Henri Verdier : question des constellations de satellites et du droit qui s'y applique est compliqué, on ne peut pas vivre dans un monde où il y a deux cents Starlink (trop de déchets)

Vincent Marinnet - délégué aux enjeux numériques à la Direction Générale du Trésor

- Intéressé par l'économie de la donnée, intéressé au sein de la commission particulièrement par les problématiques de transfert de données (discussions économique, accords de libres échanges ...) et les questions de souveraineté

Alice Iscard - Direction de l'Action Européenne et Internationale au Ministère de la Transition Ecologique

- Souhaite comprendre la stratégie européenne et internationale du CNIG et des données géolocalisées et comment elle s'articule avec le développement durable

Yves Jacquin – du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA)

- Situation au MASA : Le sujet des données est relancé avec l'arrivée récente du nouvel administrateur ministériel des données (reprise de contact avec la DINUM sur les sujets Open Data et Data.gouv)
Priorité : relancer la valorisation de la donnée (notamment données géographiques et mettre les données environnemental, biodiversité, eau, pratiques agricoles ... en lien)

Difficultés : obstacles juridiques (RGPD, CRVA), confidentialité des données agricoles (relève du droit des affaires)

- L'affût de données pouvant être mise en œuvre, sujets et cas d'usage intéressant, travailler sur un projet concret peut nous intéresser

Pierre Jaillard - administrateur de l'INSEE, haut fonctionnaire chargé de la terminologie de la langue française pour les ministères économiques et financiers, *président de la Commission Nationale de Toponymie (une des commissions du CNIG), président du groupe d'expert des Nations Unis sur les noms géographiques*

3 sujets :

- Acquisition des noms géographiques dans des pays étrangers (ex : carte volontairement faussé dans un cadre d'opérations militaire interalliés),; besoins de données nationales normalisés (mission première du groupe d'expert)
- Exonymes (noms français de lieux étrangers), sujet délicat qui met en jeu souveraineté et culture. Vision obsolète du GENUM (passif guerre froide et décolonisation) et position conservatrice.
- Les noms géographiques comme élément de patrimoine culturel immatériel : une convention a été signée en 2003 sous l'égide de l'Unesco mais on a rien fait de cette reconnaissance. La toponymie est fortement lié à l'agriculture (elle enseigne sur l'activité du territoire).

Henri Verdier rapporte l'anecdote sur la tentative d'achat du nom de domaine .amazon par la société Amazon auprès de l'ICANN et la résistance du Brésil face à cet accaparement du nom géographique Amazone.

Antoine Olah - cartographe au centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE)

- Mission: protection des ressortissants de la France et de pays partenaires, aide humanitaire d'urgence
- Très intéressé par une cartographie des organisations internationales qui produise de la données géolocalisée

Hinda Poulain - chef de l'unité des partenariats au Centre de Crise et de Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE)

- Proposition de sous-commission CNIG x Affaires Etrangères
- Intéressé par des éléments micro : difficultés à identifier des acteurs et outils pour avoir une donnée géographique fiable

Sarah Medjek – chef de projet pour l'association Open Data France

- Open Data France : association qui accompagne les collectivités territoriales dans l'ouverture et la valorisation de leurs données
- Très intéressé par les données géographiques (les collectivités en produisent et partagent beaucoup)
- Ouverture d'un atelier Europe chez ODF: 3 axes
 - Juridique (Europe comme cadre juridique commun)
 - Financement (peut de collectivités peuvent mobiliser des fonds européens)
 - Explorer l'Europe comme un réseau qui permet l'échange et la collaboration sur des sujets d'intérêt communs (transition écologique, interopérabilité, standard, schéma), avec point de vigilance parité grande et petite collectivité, et la mutualisation et économie d'échelle que cela permet

Léa Caussé – chargée de mission Système d'Information Géographique à la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

- Ici sur proposition de l'Office Français pour la Biodiversité
- S'intéresse à la prise en compte de la donnée pour la biodiversité au sein de cette commission
Sujet d'actualité : France première producteur de donnée naturaliste au monde après USA
- Espace naturel sensible : on travaille avec les données géolocalisées au quotidien (stratégie foncière pour acquisition de terrains, suivi de fréquentation des sites ect...). Cette commission est une occasion de voir cela d'un peu plus haut (parlement, international)

Lieutenant-Colonel Isabelle Messa – chargée des relations Internationales pour la géographie militaire au Ministère des Armées

- Représente la France et l'Otan et l'UE pour la géographie, représentante la France dans coproduction géographique internationale (au moins 4 grandes coproductions autour de la géographie humaine) qui font intervenir de la standardisation (production à plusieurs)
- En charge des relations bilatérales (accord technique cadre) avec d'autres nations pour échanger des données géographiques de qualité, expertisé pour qu'elle puisse être utilisé en opérations
Sujet de coopération actuels : toponymie et frontières

Deux sujet :

1. Accueillir des données de qualités pour notre patrimoine
2. S'assurer que les données françaises soient sécurisées (à voir avec les droit d'accès des citoyens)
Ex : les base de données géographiques des pays baltes ont été siphonnées par leur voisin

Elise Ladurelle-Tikry - directrice des opérations à l'Association Française pour l'Information Géographique (AFIGEO)

- Coordonne les activités Association Française pour l'Information Géographique (AFIGEO) qui réunit des acteurs publics, privé, monde de la formation/recherche autour de projets communs : fédère la profession, travailler sur des sujets thématique et d'écosystème d'acteurs au sein de groupe de travail et publication, volonté de promouvoir le secteur d'activité et la profession (élus et décideurs sur l'importance de l'information géographique dans la prise de décision et auprès des jeunes pour faire connaître les métiers)

Axe d'ouverture internationale

- Membre de l'association EUROGI (réunion des structures type AFIGEO à l'échelle européenne)
- Collaboration depuis 15 ans avec CNIG, notamment sur cette commission. Historique d'un état des lieux des représentations françaises dans les instances européennes et internationales pas de coordination national
Besoins de faire remonter des besoins à ces représentations, et faire redescendre les impacts de certaines réglementations (notamment sur le volet standardisation et Open GS consortium OGC qui édite les standards mais auprès duquel on manque de visibilité).
- La commission pourrait donner représentation française dans quelques instances phares

Coté EUROGI :

- Permet d'avoir une ouverture européenne et sur un certain nombre de pays francophone
- EUROGI fait du lobby auprès des différentes directions générales européennes pour valoriser le secteur de l'information géolocalisée et dans l'ambition de diriger des financements

- Anime évènement nationale GEODATA days, évènement de rencontre des acteurs étrangers (européennes francophone participent)
- Animation d'un club d'entreprise travaillant à l'export, collaboration avec Business France pour des actions internationales ciblant principalement pays africains (Amérique ou Asie plus difficile)
- Missions et rencontre permettent au niveau institutionnel et associatif de nouer des partenariats avec des structure type CNIG AFIGEO dans un certain nombre de pays (relations avec institut nationaux, universités), missions organisées autour de colloque (institutionnel) ou de rdv entreprises (business)
- Collaboration avec Business France propice à la compréhension des mécanismes de financements : essai d'organiser des journées d'informations sur les aides publiques au développement ou aide à l'export fléchant sur l'information géographique MAIS secteur très transversale, aides dilués dans ville durable, infrastructures (nécessite une grosse veille)
- Entreprise souhaitant travailler à l'international dans des pays instables financièrement, il faut débloquent des financement internationaux (banque mondiale, financement européens ...) qui nécessite un travail de fourmi que chacun fait dans son coin -> travail de mutualisation possible
- Fonds Français pour l'environnement, expertise France PFDT/ville durable sont des structures ou il y a beaucoup d'opportunité pour développer l'information géographique française à l'international (coopération ou business)
- Coopération décentralisé : très dilué
- Club Grands Comptes : sensibiliser Orange, Bouygues grands pontes qui travaille à l'international pour créer du lien avec des entreprises du secteur

Christine Archias - présidente de la commission des standards du CNIG, *vice-présidente de l'AFIGEO*

- Dans le cadre de l'AFIGEO, anime le réseau des CRIG (centre de ressources en information géographiques), directrice du CRIGE de la région PACA
 - Sur l'aspect CRIGE : plateforme régionale d'information géographique qui jouent un rôle de coordination à l'échelon régionale sur l'information géographique, animation de la communauté des acteurs (privé, parapublic, publique)
 - Liens commission Europe et commission standards : la directive INSPIRE et son application n'est pas derrière nous, encore beaucoup de travail sur l'interopérabilité des standard (niveau français : entre échelon territoriaux, national, européen voire international)
1. Priorité à définir en terme d'interopérabilité de standards : quels sont les standards de données qui devraient être interopérable à l'échelle européenne et internationale ?
 2. INSPIRE : rendre le travail au niveau européen plus souple et simple pour que cette directive soit réellement applicable à tous les échelons
 3. Benchmark réalisé il y a quelque temps sur les organisations de l'écosystème de l'information géographique en place dans des pays européens et en Suisse. Ce travail éclairant doit être poursuivi

Edmond Baranes - président de la commission modèle économiques au CNIG, *professeur d'économie, spécialisé en économie numérique*

- Le sujet de la souveraineté peut être très structurant pour cette commission
- Suit de près la commission Europe et international puisque la réflexion sur les modèles économiques doit se faire en lien avec l'organisation, la structuration et l'évolution de la réglementation international et européenne

Aurélien Conraux - administrateur ministériel des données, des algorithmes et des codes sources (AMDAC) délégué pour le Ministère de la Culture

- 20 ans d'expérience en gouvernance de l'information, de données à caractère personnel dans le public et le privé pas de compétence en géomatique spéciale

3 points :

- Pour créer des outils de consultation sur de la donnée culturelle, l'open data, ou la donnée interne il faut des données complètes, fraîches (récente et mise à jour à une fréquence connue), opérationnelles (lié à des référentiels, géolocalisés soit par rapport à des entités géographiques comme l'INSEE soit des coordonnées géographiques) ; En utilisant comme référence géographique des EPCI, il peut parfois y avoir un problème pour les EPCI rattachés à deux régions différentes et qui reçoivent des subventions
- La donnée géolocalisée a une importance dans le culturel, elle doit être opérationnelle
- Ce qu'on attend de la donnée géolocalisée être capable d'avoir des politiques publiques que l'on sait porter et évaluer sur l'ensemble du territoire : où sont hébergées les données (qui les gèrent et les maîtrisent etc.), savoir inscrire dans l'espace les offres culturelles (enjeux de survie d'être sur une autoroute et de savoir qu'un lieu culturel sur la route pourrait nous intéresser par exemple)
- Ce que l'on peut offrir : ressource (bibliothèque, archives ect...), francophonie (DGLFLF: projet numériques fort avec la cité de Villers-Cotterêts).

Ferdinand Causse – Animateur de la commission Europe & International du CNIG

Anaïs Aubert - conseillère du directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière

- Pilote tous les sujets Europe et International : représente l'IGN au board d'Eurogeographics (association des IGNs+ cadastre européen et UE) qui produit des bases de données à petite échelle (c'est club d'échange de bonnes pratiques). Avec l'ouverture des données : il y a un projet de définir un mécanisme (code) transformant des données disparates pour produire une base de données harmonisée, paneuropéenne à grande échelle (prototype prévu en 2024 sur quelques pays et quelques thèmes), en faire un outil ouvert, libre qu'on donnerait aux utilisateurs européens pour que chacun se fasse sa propre carte sur ses thèmes d'intérêt
- Besoin de communication au haut niveau politique (commission européenne) Travail auprès du SGAE sur les textes, serait plus efficace d'avoir la voix de tous les acteurs de l'information géolocalisée
- Travail à développer des relations bilatérales (notamment Inde et Corée), l'IGN a déjà des relations avec l'Allemagne, la Suisse et bientôt les Pays Bas sur le sujet de la montée des eaux
- l'IGN a également la charge de la coordination des sujets sur les données forestières (structuration de la position en cours)
- Membre du CERF (think tank régulation en Europe), travaux sur les métavers (sujets d'ouverture et d'interopérabilité)

François Chirié - pilote du programme gouvernance ouverte à l'IGN

- Suggestion : préciser le point « coordination » dans le mandat
- Sujet de la mutualisation des données : les coopérations en terme de coproductions de données géographique et de mutualisations sont beaucoup plus faibles entre le niveau européen et national qu'entre le niveau régional et national

Ex : actuellement les états membres et l'Union européenne produisent des données géolocalisées sans véritable coopération entre les deux niveaux

Clément Gaudin - chargé de relations institutionnelles à l'IGN

Michael George - chef du pôle géographie des archives diplomatiques du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

- Problématique de la mise en place et du partage de données de représentation du monde compatible avec la vision française (ex : la carte d'Israël n'a pas de capitale)
- Représentation de la France : très difficile de se faire le porte-voix de l'ensemble du secteur ; mise en place d'un réseau pour faire remonter les besoins

Conclusion

Henri Verdier

3 sujets :

1. Souveraineté numérique européenne
 - Nécessité de construire des Systèmes d'Informations en briques interopérables au niveau européen
 - Possibilité de transférer nos modèles aux pays dans le cadre de coopération pour éviter qu'ils ne se construisent sur des systèmes d'informations relayant des modèles politiques ne nous convenant pas.

Ex : de nombreux pays africains construisent actuellement leur Système d'Informations (notamment géographiques) par des opérateurs chinois
2. Efficacité de l'action publique grâce à l'ouverture, l'interopérabilité et le partage des données
NB : mission de la DINUM à titre national
3. Trouver les bons partenaires et homologues en identifiant les bons forums et interlocuteurs, y compris en France

Sujets importants non abordés :

- Aide au développement
- Intelligence Artificielle

Ex : primauté des moteurs de recherche/IA type Chat GPT sur nos SIG (le système le plus répandu décidera quelles informations et vision du monde transmettre à ses utilisateurs)

3 envies des participants à cette commission :

- Intelligence collective, apprendre, explorer des sujets connus
- Envie de faire mais priorisation à faire parmi les nombreux sujets
- Envie de mieux se connaître

Bertrand Monthubert

- Constat : relance de la commission était impérative, nombreux participants
- Le travail de la commission nécessite de faire des choix de priorités
- Besoins de faire porter la voix de la France sur les questions liées à l'information géolocalisée
- Question des modèles culturels et politiques : l'intelligence artificielle ne peut pas être basée que sur une vision du monde, ni deux, nous devons plus généralement faire en sorte que nos valeurs puissent aussi se retrouver dans nos outils du quotidien
- Nécessité d'avoir des activités sur des registres très opérationnels (comme la mutualisation) et d'impliquer la coordination avec les régions
- Remerciements